
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 4 décembre 2018, à 19 h 30, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Est absent :

M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

Mme Josée Larocque, directrice générale par intérim
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 31, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



2018-510

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



DÉPÔT DE DOCUMENTS



DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La déclaration des intérêts pécuniaires des élus suivants est déposée :

- M. Sylvain Juneau, maire
- M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
- M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
- M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
- M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
- Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
- M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6



DÉPÔT DE DOCUMENTS DE SENSIBILISATION AU PATRIMOINE

Dépôt par le greffier adjoint de trois documents de sensibilisation au patrimoine suivants:

- Le patrimoine bâti résidentiel, un guide pour mettre en valeur votre maison;
- Les croix de chemin et autres lieux de culte populaires de Saint-Augustin-de-Desmaures : à la découverte de votre patrimoine!;
- Les fiches des croix et culte populaire



2018-511

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 20 ET 27 NOVEMBRE 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2018 et de la séance extraordinaire du 27 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 21 NOVEMBRE 2018 – RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance d'agglomération de Québec du 21 novembre 2018.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 5 DÉCEMBRE 2018 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 5 décembre 2018.



2018-512

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 5 DÉCEMBRE 2018 – ORIENTATION DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2018-725** Renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines *VIP* pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (Dossier 42418)
- DE2018-247** Entente entre la Ville de Québec et *Fusion Jeunesse*, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Fusion Jeunesse – accompagnement des écoles et compétition de robotique*, dans le cadre de la *Stratégie de développement économique de la Ville de Québec*
- LS2018-095** Entente entre la Ville de Québec et *Complexe de baseball Victoria (CBV)*, relative à l'utilisation du stade municipal par les équipes de baseball élite et les associations de baseball mineur
- PA2018-160** Approbation du *Règlement N° 2018-570 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 pour la mise à jour et l'ajustement du plan de*

zonage, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec*

- RH2018-982** Approbation du choix de limite par lésion à la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail* pour l'année 2019
- AJ2018-038** Radiation des créances conformément à la *Politique de gestion de la fermeture administrative de certains dossiers au Service des affaires juridiques*, pour l'année 2018
- AJ2018-040** Règlement hors cour relativement au dossier C.S. 200-17-006902-068 *Meubles Barnabé (1983) inc. c. la Ville de Québec*
- AP2018-726** Renouvellement du contrat de support et d'entretien des licences d'utilisation des produits *Bentley* (Select 10398767) du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (Dossier 42541)
- AP2018-727** Entente de service entre la Ville de Québec et l'*Administration portuaire de Québec*, relative à l'utilisation du site récréotouristique de la baie de Beauport par la population (Dossier 53008)
- AP2018-732** Adjudication d'un contrat pour les services d'agents de sécurité pour la cour municipale (Appel d'offres public 52670)
- AP2018-740** Renouvellement du contrat pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules et outils des bases de données *Oracle* (Dossier 44976 et 52113)
- CU2018-174** Modification de la résolution CA-2018-0349 pour y ajouter la modification de la fiche PTI 1821007
- DE2018-221** Entente entre la Ville de Québec et *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec*, relative au versement d'une contribution financière
- DE2018-233** Entente entre la Ville de Québec et *Optonique*, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Soutien au financement de la mise en œuvre du plan stratégique et des activités du Pôle d'excellence en optique-photonique à Québec* dans le cadre de la *Stratégie de développement économique de la Ville de Québec*
- FN2018-043** Approbation du *Règlement n° 364 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 40 215 000 \$ concernant l'acquisition de 35 autobus 40 pieds hybrides du Réseau de transport de la Capital*
- FN2018-052** Approbation du *Règlement n° 635 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 5 000 000 \$ concernant les études et travaux préalables à l'électrification des véhicules du Réseau de transport de la Capital*
- PA2018-166** Approbation du *Règlement N° 2018-568 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 afin d'abroger l'obligation de construire une clôture pour un service de garde en milieu familial*, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec*
- TM2018-283** Avenant numéro 1 à l'entente entre la Ville de Québec et la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capital)*, relative à l'implantation d'un terminus d'autobus sur le site d'*ExpoCité*
- DE2018-182** Entente entre la Ville de Québec et le *Collège d'enseignement général et professionnel de Sainte-Foy*, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Parcours entrepreneurial du Cégep de Sainte-Foy*, dans le cadre de la *Stratégie de développement économique de la Ville de Québec*
- PA2018-169** Appropriation de 200 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- TE2018-022** Appropriation de 800 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS



2018-513

CONSEIL – CRÉATION DU POSTE DE DIRECTEUR AU SERVICE DES BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS ET NOMINATION

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE créer le poste de directeur du Service des bâtiments, parcs et espaces verts rétroactivement au 10 août 2018;

DE nommer M. Stéphane Dubé, directeur du Service des bâtiments, parcs et espaces verts rétroactivement au 10 août 2018, le tout selon les modalités prévues au *Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures*.

Adoptée à l'unanimité, le président vote



2018-514

CONSEIL – NOMINATION D'UNE DIRECTRICE AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2018-243

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE nommer Mme Anne Labrecque au poste de directrice du Service des ressources humaines à compter du 1^{er} janvier 2019;

DE modifier la résolution 2018-243 du 5 juin 2018 en remplaçant le montant de la prime salariale de 1 310 \$ par 3 536,37 \$ avec effet à partir du 13 août 2018.

Adoptée à l'unanimité, le président vote



2018-515

GREFFE – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2018-432 RELATIVE À LA MAINLEVÉE SUR LE LOT 6 160 232

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

DE modifier la résolution 2018-432 du 16 octobre 2018 relative à la mainlevée sur le lot 6 160 232, en ajoutant, après le premier paragraphe, le paragraphe suivant :

« D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer l'acte de mainlevée. »

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-516

GREFFE – CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY – AVENANT À LA PRIME D'ASSURANCE POUR BÂTIMENT VACANT

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment du 4950 Lionel Groulx est vacant depuis le 1^{er} juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'aggravation de risque causée par l'inoccupation des lieux affecte la tarification applicable sur ledit bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la Mutuelle des municipalités du Québec serait prête à maintenir la tarification antérieure à l'inoccupation si des mesures étaient prises afin de sécuriser les lieux et d'empêcher l'accès par un tiers;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

DE confirmer à La Mutuelle des municipalités du Québec, par la présente résolution, que la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures s'engage à maintenir la présence d'un gardien sur les lieux de 8 h à 18 h du dimanche au samedi et à maintenir opérationnel le système d'alarme pendant les heures d'absence de l'employé.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-517

GREFFE – ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES N° APO-2018-020 RELATIF AU CONTRAT DE RELIURE DE VOLUMES – BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS (NO D'AVIS SÉAO 1208477)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat de reliure de volumes pour la bibliothèque Alain-Grandbois, appel d'offres n° APO-2018-020, à Reliure Travaction (1991) inc. conformément aux prix unitaires de sa soumission datée du 9 novembre 2018 pour une durée d'un an, avec option de renouvellement avec deux années supplémentaires;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés sur le budget du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2019 et 2020.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-518

RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION AU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE DES FINANCES ET TRÉSORIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'octroyer une semaine de vacances supplémentaire au contrat de travail de la directrice des finances et trésorière portant le nombre total de vacances à six (6) semaines à compter du 1^{er} janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-519

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE – CONTRAT ENTRE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES ET L'ENTREPRISE 9265-3260 QUÉBEC INC. RELATIF À LA GESTION DE LA CONCESSION ALIMENTAIRE AU COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE conclure un contrat entre la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et 9265-3260 Québec inc., relativement à la gestion de la concession alimentaire au complexe sportif multifonctionnel, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint au mémoire;

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer l'entente pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-520

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE – AIDE FINANCIÈRE AU GROUPE LES AMIS DE BOB

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 4 600 \$ au groupe Les Amis de Bob pour l'année financière 2019, afin de soutenir l'organisme.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-521

TRAVAUX PUBLICS – RECOMMANDATION DE PAIEMENT N° 3 POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT DOMESTIQUE SUR LA ROUTE TESSIER ET LE CHEMIN DE LA BUTTE (PM17-413-001)

Monsieur le maire, Sylvain Juneau, et monsieur le conseiller du district numéro 1, Marcel Desroches, déclarent qu'ils ont directement ou indirectement un intérêt particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, ils s'abstiendront de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de 836 552,45 \$, taxes incluses, à Construction et Pavage Portneuf inc. pour le prolongement des services sur le chemin de la Butte et la route Tessier sur le budget de fonctionnement et les crédits des règlements suivants :

- *Règlement no 2017-526 décrétant un emprunt de 2 125 000 \$ pour le prolongement du réseau d'aqueduc dans le chemin de la Butte et le prolongement du réseau d'égout dans la route Tessier et le chemin de la Butte;*
- *Règlement no 2017-536 décrétant un emprunt de 765 000 \$ pour la construction d'une chambre de réduction de pression, la conduite de refoulement et le pavage des 300 premiers mètres de la route Tessier.*

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-522

TRAVAUX PUBLICS – RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 3 – PROJET DE RÉFECTION DE VOIRIE ET PAVAGE 2018, LOT 2 (PM18-320-002)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de 532 678,46 \$, taxes incluses, à Les Entreprises P.E.B. Ltée pour les travaux de réfection de pavage 2018 lot 2 sur les crédits du *Règlement n° 2018-544 décrétant un emprunt de 4 020 000 \$ pour des travaux de réfection de surface et de pavage dans certaines rues de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.*

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-523

URBANISME – INTERDICTION DE STATIONNEMENT – SERVITUDE 15^E AVENUE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'interdire le stationnement en tout temps sur l'aire de virage qui fait l'objet de la servitude ayant pour fond servant une partie du lot 6 125 216 (15^e Avenue) au terme de la résolution 2018-397 du 18 septembre 2018;

D'autoriser le Service des travaux publics à installer le panneau d'interdiction de stationnement requis.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-524

URBANISME – CPTAQ – LOT 3 055 909

CONSIDÉRANT les critères de décision prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme aux dispositions du *Règlement de zonage n° 480-85* et, aux mesures de contrôle intérimaire;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une aliénation en faveur du lot voisin et que pour satisfaire à la demande, aucun espace approprié n'est disponible sur le territoire et hors de la zone agricole;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

DE recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder la demande d'autorisation déposée par Les Habitations du Beau Chêne Inc., visant l'aliénation du lot 3 055 909 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, en faveur du propriétaire voisin Ferme P.L.S. Fiset S.E.N.C.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-525

URBANISME – CPTAQ – LOT 3 057 209 – 464, ROUTE 138

CONSIDÉRANT les critères de décision prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme aux dispositions du *Règlement de zonage n° 480-85* et, aux mesures de contrôle intérimaire;

CONSIDÉRANT QU'il n'existe pas d'espace approprié disponible ailleurs sur le territoire et hors de la zone agricole qui pourrait satisfaire à la demande et que ce critère n'est pas applicable à une demande d'extension d'une superficie de droits acquis pour un usage résidentiel;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

DE recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder la demande d'autorisation déposée par Mme Hélène Harvey, visant une extension de la superficie de droits acquis pour un usage résidentiel à 3 780,3 m² sur une partie du lot 3 057 209 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-526

URBANISME – PIIA – 70, RUE DE ANVERS

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'accepter le Plan d'implantation et d'intégration architecturale comme déposé pour le 70, rue d'Anvers, connu et désigné comme étant le lot 2 814 766 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant l'installation d'une enseigne sur socle dans la cour arrière bordant l'autoroute 40 avec les notes et obligations suivantes :

- Retirer l'enseigne « Doosant » située sur le mur avant afin d'avoir un nombre d'enseignes conforme à la réglementation (2);
- L'éclairage est interne et l'alimentation électrique souterraine.

Le tout approuvé selon le document suivant :

- Plan de l'enseigne avec implantation par Posimage Inc., No de projet LB-2018-668-01C, daté du 7 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-527

URBANISME – PIIA – 269, RUE DE COPENHAGUE

CONSIDÉRANT QUE l'équipement sera installé en cour arrière et qu'une cheminée dépassera de 5 m la toiture du bâtiment principal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'accepter le Plan d'implantation et d'intégration architecturale comme déposé pour le 269, rue de Copenhague, connu et désigné comme étant le lot 3 055 469, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant l'implantation d'un système d'échangeur d'air industriel en cour arrière, selon le document Plan d'implantation au sol et détail de l'équipement Aéronergie Inc., N° de projet 18A-0149, daté du 11 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



MOTION ET RÈGLEMENT



2018-528

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 2018-575 ABROGEANT LE RÈGLEMENT N° 2016-481 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES À L'INVESTISSEMENT POUR CERTAINES ENTREPRISES

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, le *Règlement n° 2018-575 abrogeant le Règlement n° 2016-481 établissant un programme de crédit de taxes à l'investissement pour certaines entreprises.*

Le maire présente et dépose le projet de règlement.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS



PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 20 h 20.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier